

## **COMMUNIQUE**

La CGC-Douanes regrette l'évolution du mouvement social en cours.

Après avoir participé à la première audience avec le Ministre, la CGC-Douanes s'était retirée de l'intersyndicale douanière. Elle estimait en effet que ces premières discussions avaient abouties à une proposition respectable dans le contexte actuel, notamment la mise en place dès le mois de juillet 2019, d'une indemnité pérenne d'un montant de 69 € bruts pour tous les agents des douanes. La CGC-Douanes avait appelé à ce que cette indemnité soit la même pour tous les agents quelles que soient leurs branches d'appartenance, leurs fonctions et leurs grades. L'ouverture de discussions sur les conditions de travail était également considérée comme un point essentiel car de trop nombreux agents estiment, à juste titre, ne pas avoir les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Le choix des autres OS, poussées par leur base, a été autre et nous le respectons.

Mais en tout état de cause, nous ne pouvons accepter ni cautionner certaines formes de surenchère dans le rapport de force qui conduisent un Préfet à faire pression avec réquisition de forces de Police comme seule réponse à un mouvement social douanier.

Des marges de manoeuvre budgétaires existent et elles doivent être utilisées pour mettre un terme à ce conflit néfaste pour l'image de notre administration et répondre à la demande légitime de tous les douaniers qui aspirent à ce que leurs difficultés soient prises en considération et que leurs efforts, constants, soient récompensés.

Comme dans tous les conflits, il n'est jamais bon de s'installer dans un rapport de force délétère, nous appelons donc la maison douane à la raison et demandons à Bercy de faire un geste supplémentaire pour l'ensemble des agents des douanes.